



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



UNESCO Chair in
ICT for Development
Royal Holloway, University of London

Note d'orientation 2

Partage de ressources éducatives libres (REL) avec des licences ouvertes Creative Commons (CC)

À partir du rapport: Éduquer les personnes les plus défavorisées après la COVID-19 : orientations destinées aux gouvernements sur l'utilisation des technologies numériques

ACTE TROIS (SUR TROIS) : NOTES D'ORIENTATION

Date November 2020

Authors Tim Unwin
Azra Naseem
Alicja Pawluczuk
Mohamed Shareef
Paul Spiesberger
Paul West
Christopher Yoo

Traduction Française Karen Ferreira-Meyers

Report homepage <https://edtechhub.org/education-for-the-most-marginalised-post-covid-19/>

EdTech Hub

Clear evidence, better decisions, more learning.

Note d'orientation : Partage de ressources éducatives libres (REL) avec des licences ouvertes Creative Commons (CC)¹

Contexte

Les ressources éducatives libres/ouvertes (REL) sont un moyen important par lequel les gouvernements et les éducateurs promeuvent, développent et partagent des matériels, des ressources et des contenus éducatifs au-delà du modèle traditionnel de publication propriétaire.

Le partage de contenu a une longue histoire² et on partageait les matériels pédagogiques bien avant l'invention du terme REL dans un forum en ligne hébergé par l'UNESCO sur l'impact des didacticiels libres pour l'enseignement supérieur dans les pays en développement et la publication par Creative Commons de ses licences de droits d'auteur libres en 2002.³ Les ressources éducatives libres (REL) sont des matériels d'enseignement, d'apprentissage et de recherche qui sont soit (a) dans le domaine public, soit (b) sous licence de manière à ce que chacun ait la permission gratuite et perpétuelle de s'engager dans les activités des 5R (Conserver, Réutiliser, Réviser, Remixer, Redistribuer).⁴

Les REL sont du matériel éducatif de qualité, sous licence libre et gratuite, disponible en ligne pour tout le monde, à tout moment. Ce sont généralement les gouvernements ou des donateurs qui financent la création des REL est généralement financée et on diffuse les produits qui en résultent sous une licence ouverte Creative Commons ou directement dans le domaine public.⁵ OER may be developed by volunteers provided that all contributions are properly recognised. Il se peut que se soient des bénévoles qui développent les REL à condition que l'on reconnait dûment toutes les contributions.

Les REL sont personnalisables ou « remixables », ce qui signifie qu'on met les ressources numériques sous-jacentes modifiables à disposition d'autres personnes visant à adapter les œuvres.

1 Auteurs principaux Paul West, Tim Unwin et Cable Green.

2 <https://www.ubiquitypress.com/site/chapters/10.5334/bbc.b/download/590/>.

3 <https://tinyurl.com/y9h8yfvf>.

4 Voir ci-dessous et <https://creativecommons.org/about/program-areas/education-oer/>.

5 <https://creativecommons.org/publicdomain/zero/1.0/>.

Les REL présentent des avantages pour les gouvernements puisqu'ils :⁶

1. **Réduisent les coûts des apprenants** : le prix des manuels scolaires augmente rapidement et les modèles de publication des REL offrent un moyen de contenir cette augmentation.⁷
2. **Soutiennent la réussite et la rétention des apprenants** : les REL peuvent contribuer à garantir que chaque apprenant ait accès aux supports de cours.
3. **Innovent les pratiques d'enseignement** : l'adaptation, l'adoption ou la création de REL donne aux enseignants la possibilité de personnaliser le contenu des cours, ce qui leur permet de proposer aux apprenants des expériences et des environnements d'apprentissage innovants et optimisés. Les REL soutiennent la pédagogie ouverte et l'éducation ouverte. En voici quelques exemples :
 - Pédagogie ouverte.⁸
 - Groupe d'éducation ouverte.⁹
 - Lisez les 7 choses que vous devez savoir sur l'éducation ouverte : les pratiques.¹⁰
4. **Permettent d'exercer la liberté académique** : les enseignants éditent, révisent et modifient les REL comme ils le souhaitent. Les véritables REL permettent des adaptations (voir les 5R).¹¹
5. **Enrichissent l'expérience de la scolarité** : si les enseignants partagent du matériel d'apprentissage, des simulations, des tutoriels et des manuels, cela donne aux autres enseignants plus de possibilités pour leur propre enseignement et apprentissage. Plus il y a de stratégies pédagogiques et de contenus disponibles pour l'enseignement d'un sujet, plus l'enseignement et l'apprentissage seront solides.
6. **Soutiennent les politiques internationales** : les ODD de l'UNESCO (l'objectif 4 en particulier),¹² la recommandation de l'UNESCO sur les REL et le Partenariat pour un gouvernement ouvert.¹³

Quels sont les avantages des licences ouvertes sur les ressources financées par des fonds publics ?¹⁴

1. Le gouvernement augmente l'impact, la portée et l'extensibilité de ses subventions et contrats.
2. Le gouvernement crée les conditions pour une valeur potentielle maximale créée à partir de toutes les ressources qu'il finance, une plus grande efficacité et une meilleure gestion des fonds publics.

6 Adapté de : Open Educational Resources (OER): OER Benefits and Challenges, Maureen and Mike Mansfield Library, <https://libguides.lib.umt.edu/oer>.

7 <https://www.insidehighered.com/news/2014/01/28/textbook-prices-still-crippling-students-report-says>.

8 <https://opencontent.org/blog/archives/2975>.

9 <http://openedgroup.org/oer-enabled-pedagogy>.

10 <https://library.educause.edu/resources/2018/7/7-things-you-should-know-about-open-education-practices>.

11 <http://opencontent.org/definition/>.

12 <https://en.unesco.org/sustainabledevelopmentgoals>.

13 <https://www.opengovpartnership.org/stories/how-open-educational-resources-can-help-ogp-initiatives/>.

14 <https://www.thecommonwealth-educationhub.net/oer/>.

3. Le public a accès aux ressources éducatives qu'il a financées.
4. Les utilisations innovantes et entrepreneuriales de matériels sous licence libre sont rendues possibles.
5. Les ressources sont disponibles pour toute personne souhaitant les réutiliser et y apporter une valeur ajoutée, y compris les citoyens, les éducateurs, les scientifiques, les employés du secteur public, les entrepreneurs et les entreprises commerciales.

Orientation

Lors de la mise en œuvre des REL dans l'éducation, il est utile que les gouvernements prennent en compte les aspects suivants :

1. Autoriser et *partager* librement toutes les œuvres financées par des fonds publics en utilisant les licences Creative Commons qui sont considérées comme la norme mondiale pour les licences de contenu ouvert et qui sont interopérables et rendent le contenu remixable.
2. Travailler systématiquement à la réalisation des domaines d'action de la *Recommandation de l'UNESCO sur les REL et des 5R*.¹⁵
3. S'informer sur les licences Creative Commons (CC) *par défaut* (généralement CC-BY ou CC-BY-SA) et les définir afin qu'on les inclue dans tous les travaux partagés.¹⁶
4. S'assurer que tous les *travaux sous licence CC* sont correctement attribués en utilisant le format *TASL* (Titre, Auteur, Source et Licence).¹⁷
5. Établir des *politiques institutionnelles en matière de REL* qui soutiennent les éducateurs dans l'utilisation et le partage des REL.¹⁸
6. Mettre en place un processus d'approbation d'une *licence CC plus restrictive* pour une œuvre, si nécessaire.
7. Mettre en place une licence ouverte et le partage de toutes les œuvres financées par le public et les donateurs.
8. Pour toute question concernant les licences ouvertes CC, les politiques d'éducation ouverte et la mise en œuvre des recommandations de l'UNESCO sur les REL, veuillez consulter Creative Commons : cable@creativecommons.org et info@creativecommons.org.

À propos de la terminologie

Il existe différentes définitions des REL qui ont évolué au cours des 20 dernières années environ. Creative Commons propose une définition largement respectée :¹⁹

Open educational resources (OER) are teaching, learning, and research materials that are either (a) in the public domain or (b) licensed in a manner that provides everyone with free and perpetual permission to engage in the 5R activities.

15 <http://opencontent.org/definition/>.

16 <https://creativecommons.org/publicdomain/zero/1.0/>.

17 <https://tinyurl.com/y9h8yfvf>.

18 <https://creativecommons.org/about/program-areas/education-oer/>.

19 https://wiki.creativecommons.org/wiki/What_is_OER%3F.

En particulier, toute personne sera en mesure d'effectuer toutes les actions suivantes avec les REL :

1. **Retenir** — fabriquer, posséder et contrôler une copie de la ressource.
2. **Réutiliser** — utiliser publiquement la copie originale, révisée ou remixée de la ressource.
3. **Réviser** — éditer, adapter et modifier la copie de la ressource.
4. **Remixer** — combiner la copie originale ou révisée de la ressource avec d'autres documents existants pour créer quelque chose de nouveau.
5. **Redistribuer** — partager des copies de la copie originale, révisée ou remixée de la ressource avec d'autres.

Exemples

- Registre des politiques REL : <https://oerworldmap.org/oerpolicies>.
- Contenu ouvert/libre : <http://opencontent.org/>.
- Pratiques d'éducation ouverte/libre : <https://tinyurl.com/y8oxyqqb>.

Suggestions de lectures complémentaires

- Policy brief on Open Educational Resources, <https://www.thecommonwealth-educationhub.net/oer/>.
- Government support for Open Educational Resources: Policy, funding, and strategies, <http://www.irrodl.org/index.php/irrodl/article/view/1537/2481>.
- Creative Commons license compatibility, <https://creativecommons.org/faq/#can-i-combine-material-under-different-creative-commons-licenses-in-my-work>.
- Creative Commons Certificate course, <https://certificates.creativecommons.org/>.



Ce texte est sous licence Creative Commons — Attribution 4.0 Licence internationale.
<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>.

Il est permis de reproduire tout ou partie de ce document sans autorisation, mais avec mention de la source, à savoir le Centre EdTech (<https://edtechhub.org>) et les auteurs. Veuillez utiliser cette déclaration d'attribution lorsque vous faites référence à ce travail :

Note d'orientation : Partager les Ressources éducatives libres (REL) sous licence ouverte Creative Commons (CC) par Paul West, Tim Unwin et Cable Green est sous licence Creative Commons Attribution 4.0 Licence internationale, sauf mention contraire.

Cette note d'orientation est basée sur les bonnes pratiques existantes et les conseils reçus des participants à nos consultations. N'hésitez pas à utiliser et à partager ces informations, mais veuillez respecter les droits d'auteur de toutes les œuvres incluses et partager également toute version adaptée de ces œuvres.



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



UNESCO Chair in
ICT for Development
Royal Holloway, University of London

EdTech Hub

Clear evidence, better decisions, more learning.

Publication typesetting by User Design,
Illustration and Typesetting
www.userdesignillustrationandtypesetting.com